



Grève AESH du 5 avril 2022

SUD éducation 13 – 29 Boulevard Longchamp 13001 – Marseille
mail - sudeduc13@sudeducation.org
Tél - 04 91 91 99 78   @sudeducation13

Pour exiger un vrai métier, un vrai salaire, un vrai statut, la mobilisation doit continuer !

Aujourd'hui, mardi 5 avril, plusieurs dizaines de collègues AESH, enseignant-es, parents, venu-es des différents départements de l'académie d'Aix-Marseille se sont réuni-es devant le rectorat. Dans le cadre de cette journée de grève nationale, appelée par SUD éducation, CGT et la FSU, nous avons été reçu-es en délégation par les services académiques pour faire entendre, une nouvelle fois, les revendications de nos collègues parmi les plus précarisé-es de l'Education Nationale.

SUD éducation 13 est intervenu pour rappeler les exigences immédiates suivantes :

- **+400€ pour les plus bas salaires et la reconnaissance d'un temps plein à 24h d'accompagnement pour les AESH**
- **L'attribution de l'indemnité REP/REP+**
- **Un statut de la fonction publique pour les AESH et la création d'un nouveau métier d'éducateur-trice scolaire spécialisé-e**
- **Des moyens pour l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation**
- **Des moyens pour une politique de formation initiale et continue ambitieuse**
- **La création de brigades de remplacement**

Concernant les revendications salariales, l'administration du rectorat rappelle que le cadrage est national, que rien ne se décide d'un point de vue académique.

Ci-dessous quelques éléments fournis par le rectorat :

- La revalorisation du Smic prévue en mai prochain aura une incidence sur la paie des AESH, la revalorisation s'effectuera avec un décalage à prévoir.
- Pour les AESH à 61%, l'évolution salariale à 62% a été effectuée sur la paie de mars, exceptée dans le Vaucluse pour cause de problème technique (régularisation en avril).
- Un « vadémécum » académique est en cours de rédaction, suite à un travail de plus forte collaboration entre les services de gestion des AESH. Ce vadémécum a pour but d'harmoniser les pratiques et fonctionnements administratifs, gestionnaires, de rappeler le cadre réglementaire qui doit s'appliquer dans tous les établissements scolaires et les services administratifs.
- Remboursement de la hausse de la CSG, la régularisation pour les collègues AESH est toujours en cours dans le 13, elle se fait au cas par cas.

- Jour de fractionnement ([voir guide AESH de SUD éducation](#) – page 34) : la réflexion est en cours pour harmoniser les pratiques dans l'académie.
- CDisation des contrats AESH à 3 ans : le rectorat est en attente des consignes du ministère.
- Recrutements des AESH : la « logique de viviers » est à l'œuvre pour « pré-recruter » les collègues AESH dès que les besoins interviennent et sous condition du respect de l'enveloppe budgétaire contrainte du ministère.
- Plan de formation continue réalisée en 2021-2022 par « l'école académique de la formation continue ». 1226 AESH ont bénéficié d'un module de formation. Le plan sera reconduit et étoffé pour la rentrée 2022. Il est accessible dès la 2^{ème} année de contrat.

Analyse de SUD éduc 13 :

Le simulacre de dialogue social que nous vivons à chaque audience depuis plus d'un an dans le cadre des journées de mobilisation des AESH devient insupportable !

- ***Nous nous retrouvons à constater tous les dysfonctionnements (dont l'administration en reconnaît certains !) liés à la gestion administrative, financière, humaine, des personnels AESH !***
- ***Nous nous retrouvons à faire état, systématiquement, du manque de moyens que l'Etat refuse de mettre depuis la loi de 2005 sur le handicap pour une école vraiment inclusive !***
- ***Nous nous retrouvons à dénoncer le mépris d'un employeur, l'Education Nationale, qui continue, depuis plus de 15 ans, à mépriser les accompagnant-es des élèves en situation de handicap, et par conséquent, les élèves concernés ainsi que leurs familles !***

Les paroles polies que nous entendons en DSDEN, en préfecture, au rectorat ne suffisent plus ! La reconnaissance professionnelle des personnels AESH est indispensable à la réussite de l'école inclusive que SUD éducation défend sans détour. Mais sans moyens elle n'est qu'un slogan : il faut des postes, de l'argent, de la formation !

Le rapport de force doit s'amplifier pour faire céder le ministère !

**AESH = UN VRAI METIER
= UN VRAI STATUT
= UN VRAI SALAIRE**



Rectorat d'Aix-Marseille, le 5 avril 2022